

Ville de Saint-Honoré

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

Municipalité de Saint-Honoré

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, Stéphane Leclerc, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de conseillère ou de conseiller - District 1

- Katherine Tremblay, 6640 boulevard Martel, Saint-Honoré G0V 1L0
- Peter Villeneuve, 316 rue de l'Aéroport, Saint-Honoré G0V 1L0

Poste de conseillère ou de conseiller - District 2

- Élisabeth Boily, 351 rue des Bains, Saint-Honoré G0V 1L0
- Denise Villeneuve, 970 boulevard Martel, Saint-Honoré G0V 1L0

Poste de conseillère ou de conseiller - District 3

- Bruno Gagnon, 711 rue Gagnon, Saint-Honoré G0V 1L0
- Valérie Roy, 3745 boulevard Martel, Saint-Honoré G0V 1L0

Poste de conseillère ou de conseiller - District 4

- Jikaël Gagnon-Tremblay, 560 rue Flamand, Saint-Honoré G0V 1L0
- Lynda Gravel, 610 rue Desrosiers, Saint-Honoré G0V 1L0
- Najat Tremblay, 560 rue Tremblay, Saint-Honoré G0V 1L0

Poste de conseillère ou de conseiller - District 5

- Carmen Gravel, 811 carré Nicolas, Saint-Honoré G0V 1L0
- Sylvain Morel, 1352 rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Honoré G0V 1L0

Poste de conseillère ou de conseiller - District 6

- Sara Perreault, 812 boulevard Martel, Saint-Honoré G0V 1L0
- Steve Potvin, 220 rue Savard, Saint-Honoré G0V 1L0
- Guillaume Tremblay, 760 boulevard Martel, Saint-Honoré G0V 1L0

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Pour les sections de vote : 1 à 12 Lieu : Centre Récréatif au 100, rue Paul-Aimé-Hudon, Saint-Honoré G0V 1L0

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Pour les sections de vote : 1 à 2 Lieu : Édifice municipal au 3611 boulevard Martel, Saint-Honoré G0V 1L0

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
 - La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre à 21h00 à l'adresse suivante : 100, rue Paul-Aimé-Hudon
8. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse 3611, boulevard Martel, Saint-Honoré G0V 1L0

Téléphone 418-673-3405

Signature

Donné à Saint-Honoré le 12 octobre 2021



Stéphane Leclerc, CPA, CMA
Président d'élection

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Tel que prévu au règlement 740 adopté le 7 août 2017 par le conseil municipal de Saint-Honoré conformément à la Loi sur les cités et villes, article 345.1, je, Stéphane Leclerc, secrétaire-trésorier directeur général de la Ville de Saint-Honoré, certifie que j'ai affiché le présent avis public à l'édifice municipal et sur le site Internet de la ville, le 12 octobre 2021, entre 13h et 15h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12^e jour d'octobre 2021.

